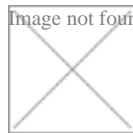


Image not found or type unknown



**SOMMAIRE :** [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°2 du 11  
Janvier 2023

## QUOI DE NEUF

### **INTIMAGIR recherche des personnes en situation de handicap**

*Publié le 10 Janvier 2023*

INTIMAGIR, Centre Ressource Régional avec et pour les personnes en situation de handicap, recherche des personnes en situation de handicap souhaitant partager leur expertise d'usage.

Le Centre Ressource Régional avec et pour les personnes en situation de handicap des Hauts-de-France a pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller, d'accompagner et d'orienter les personnes en situation de handicap, leur famille, les proches aidants, les professionnels sur tous les sujets de la vie Intime, affective, sexuelle et parentale des personnes en situation de handicap.

#### Missions :

Collaborer aux réunions du Comité de Pilotage (1 réunion mensuelle minimum) du Centre de Ressources VIASP. Et/ou Participer aux différentes actions (grOupe de paroles, soirée débat...) en tant que intervenants-pair entre octobre 2022 et juillet 2023 sur les 5 Départements des Hauts-de-France (en visio possible si l'action le permet); Et/ou Représenter le Centre de Ressources VIASP auprès des partenaires.

#### Statut :

Bénévole. Rémunération possible sur présentation d'une facture d'autoentrepreneur.se. Salarié.e détaché.e de l'association pour laquelle il.elle travaille. CDD

Les frais de déplacement sont remboursés.

#### Profil :

Vous êtes en situation de handicap, Vous êtes à l'aise avec votre vécu de la Vie Intime, Affective, Sexuelle et Parentale, Vous aimez transmettre votre expérience, Vous êtes disponible parfois le soir, Vous avez envie d'apprendre, et de travailler en équipe, Vous êtes mobile dans votre département, voire la région.

Aucun diplôme particulier n'est requis.

C'est réellement l'expertise d'usage, l'expérience des candidats qui est attendue.

Une formation intervenant par les pairs, une formation sur la thématique de la Vie Intime, Affective, Sexuelle et Parentale serait un plus.

Nous étudierons toutes les candidatures. Pour nous, l'important, c'est de vous rencontrer et de vous découvrir !

Une formation sur la Vie Intime, Affective, Sexuelle et Parentale pourra être proposée pour étoffer l'expérience et le profil du - de la candidat.e en cours de mission.

Postuler :

Candidature possible jusqu'au 15 février 2023 (votre candidature sera examinée au delà de la date limite) par courriel à [intimagir@creaihdf.org](mailto:intimagir@creaihdf.org) ou par voie postale au CREA Hauts-de-France, Centre de Ressources INTIMAGIR, 54 Bd Montebello 59000 LILLE.

[Annonce en FALC](#)

## ACTUS REGIONALES

### [Les Bobos à la Ferme] Enquête

*Publié le 10 Janvier 2023*

Qui sont les parents aidants ? Combien sont-ils ? Quelles sont leurs difficultés ? Leurs besoins ?

A l'initiative du Laboratoire de répit, l'association des Bobos à la ferme et soutenue par l'association Noémi et de nombreux partenaires donnent la parole aux parents aidants grâce à une enquête.

Ce questionnaire vise à recueillir les difficultés et les besoins des parents aidants afin de construire des solutions concrètes et ciblées.

[Répondre à l'enquête](#) (durée entre 30mns et 1H)

Source : Les Bobos à la ferme, décembre 2022

## APPEL À PROJET

### Inspiration en ESS

*Publié le 10 Janvier 2023*

Cet appel à initiatives distingue des projets exemplaires de l'Economie sociale et solidaire, novatrice pour les territoires.

Il s'adresse à toutes les structures de l'ESS répondant à un enjeu d'intérêt général et d'utilité sociale, désireuses de promouvoir les principes d'actions de l'Economie sociale et solidaire et [les Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#), définis par les Nations Unies

les conditions de participation :

- Votre structure doit relever de l'ESS au sens de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 (association, coopérative, mutuelle, fondation, fonds de dotation, entreprise sociale agréée ESUS)
- Votre structure doit porter un projet d'intérêt général et d'utilité sociale, non lucratif ou à lucrativité encadrée, et géré de manière désintéressée.
- Votre structure doit avoir au moins 1 an d'existence juridique et présenter un projet en cours de réalisation ou en phase d'amorçage à la date de candidature.
- Votre structure doit avoir son siège social en France et exercer ses activités au profit d'une action réalisée dans un département français.
- Votre structure ne doit pas être lauréate du Prix de la Fondation Crédit Coopératif depuis 5 ans révolus (soit 2018).
- Le projet présenté doit combiner au moins 2 des objectifs de Développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies, en présentant un objectif à dimension sociale et un objectif à dimension environnementale.

Les critères de sélection par les jurys :

- La contribution du projet aux Objectifs de développement Durable, les 2 dimensions sociale et environnementale devant être explicités dans le dossier.
- Le besoin d'amorçage financier du projet et l'impact de la dotation attendue, quelles que soient la taille et l'ancienneté de la structure
- Le caractère d'utilité sociale et/ou innovant du projet (réponses nouvelles à des besoins peu ou mal couverts, nouveaux publics bénéficiaires, originalité du procédé...)
- L'ancrage territorial du projet et sa capacité à coopérer avec d'autres acteurs
- Le potentiel de duplication de l'initiative
- La pérennité du projet et sa capacité à évoluer vers une indépendance financière. Dans le cas d'une action en début de réalisation, le jury sera particulièrement attentif à la clarté du plan d'action et de son financement qui devront être joints.

[Plus d'information.](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 11 janvier 2023

*Publié le 10 Janvier 2023*

Protection judiciaire de la jeunesse

Décret no 2022-1558 du 12 décembre 2022 relatif aux conditions de santé particulières exigées pour

## ACTUS SOCIALES

### **[FORAP/HAS] Promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance**

*Publié le 10 Janvier 2023*

Un groupe de travail associant professionnels de la Haute Autorité de Santé, des structures régionales d'appui et des usagers s'est réuni afin de concevoir des outils pour promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance.

Des vidéos pour favoriser les échanges et questionner les pratiques ont été réalisées par les Structures Régionales d'Appui à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité du patient de plusieurs régions.

Il s'agit d'outils de formation et d'aide à l'analyse des pratiques et des organisations à destination des professionnels et des usagers permettant d'identifier les risques de maltraitance et les moyens de la prévenir.

« [Annonce à l'Hôpital](#) » - CAPPS Bretagne

« [Mme Rose en EHPAD](#) » - CAPPS Bretagne

« [Et en ESAT ?](#) » - CCECQA

« [En clinique ?](#) » - CCECQA

« [L'aide au repas de la personne âgée](#) » - ORAQS-97.1

« [La prise en compte de la parole de la personne âgée](#) » - ORAQS-97.1

« [Sensibilisation à la prévention de la maltraitance ordinaire](#) » - Qual'Va

« [Intimité et liberté d'aller et venir en EHPAD](#) » - Qualirel

« [Regarde petit Ours](#) » - RéQua

« [Entre de bonnes mains](#) » - RéQua

« [Bête de cirque](#) » - RéQua

En complément, [un guide de l'animateur](#) a été rédigé pour faciliter les séances de sensibilisation ou formation à la bientraitance dans les établissements de santé et médico-sociaux. Il s'appuie sur la méthode d'analyse de scénarios qui vise à croiser les regards et à favoriser la construction du partenariat entre usagers et professionnels pour améliorer les pratiques et les organisations. [Des annexes](#) sont disponibles en complément.

Source : HAS, Forap, 05 janvier 2023

---

## **[FHF] Enquête et projet de loi pour une société de la longévité**

*Publié le 10 Janvier 2023*

La Fédération hospitalière de France a présenté les [résultats de l'enquête](#) menée auprès de ses adhérents sur la situation budgétaire des EHPAD publics en fin d'exercice 2022. Il en ressort une situation budgétaire et financière très dégradée.

La FHF a également dévoilé un [projet de loi](#) « idéal » pour une société de longévité composé de 20 propositions concrètes en faveur des personnes âgées, leurs proches et les aidants.

Source : FHF, 03 janvier 2023

---

## **Le pouvoir d'agir des GEM**

*Publié le 10 Janvier 2023*

Les principaux résultats de la recherche « Le pouvoir d'agir des GEM à l'épreuve de la crise sanitaire », commandée par le Collectif national interGEM (Cnigem) et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Fondation de France ont été présentés mi-décembre au ministère de la santé.

La crise sanitaire a mis en avant des problématiques jusque là sous-jacentes (gestion financière, statuts des professionnels, relations entre acteurs).

Les sociologues Jean-Yves Barreyre et Patricia Fiacre formulent [dans leur rapport](#), 29 propositions pour consolider les groupes d'entraide mutuelle (GEM) et formaliser le métier d'animateur de GEM.

Source : Le média social, 06 janvier 2023

---

## **[Fédération nationale des Samu Sociaux] Etude nationale maraude**

*Publié le 10 Janvier 2023*

La FNSS réalise chaque année et depuis 2017 des enquêtes de terrain nationales avec l'appui des équipes de maraudes. Ces enquêtes permettent de mieux connaître le profil des personnes rencontrées à la rue, leurs parcours, leurs demandes et les réponses qui leur sont apportées.

L'enquête 2022 porte sur deux axes

L'activité des équipes de maraudes Le profil des personnes rencontrées

Au total, ce sont 141 équipes de maraudes et Samu sociaux qui ont participé à l'étude.

Source : FNSS, décembre 2022

---

## **[Conseil de l'Europe] Manuel sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dans les situations de crise ou d'urgence**

*Publié le 10 Janvier 2023*

Le Conseil de l'Europe publie des orientations sur la manière de mieux protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dans les situations de crise et d'urgence. Ce manuel donne des exemples de mesures concrètes telles que la disponibilité de services d'assistance téléphonique et d'autres services de soutien pour les enfants, la coordination entre les agences responsables de la migration et de la protection de l'enfance, la collecte de données et le phénomène des enfants disparus.

Le manuel est divisé en quatre parties, comme suit :

prévenir l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants dans les situations de crise ou d'urgence ; détecter et signaler les cas d'enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels dans les situations de crise ou d'urgence ; apporter un soutien aux enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels dans les situations de crise ou d'urgence ; poursuivre les auteurs d'infractions et garantir des procédures adaptées aux enfants dans les situations de crise ou d'urgence.

Source : Conseil de l'Europe, décembre 2022

---

## **[ONPE] L'impact de la communication professionnelle dans l'accompagnement des jeunes accueillis**

*Publié le 10 Janvier 2023*

L'ONPE a publié dans son [numéro 11 de janvier – février 2023](#) une synthèse par Myriem Auger sur l'impact de la communication professionnelle dans l'accompagnement des jeunes accueillis.

La communication entre professionnels a une place centrale dans la coordination des actions

éducatives. Elle joue également un rôle important dans la construction d'un lien de confiance avec le jeune, comme le montre l'étude monographique réalisée durant dix-huit mois dans une maison d'enfants à caractère social (MECS). Comment dès lors dépasser les tensions liées à la confidentialité de certaines informations afin que les outils de communication entre professionnels deviennent des supports de l'accompagnement des jeunes ?

Source : ONPE, janvier 2023

---

---

## **150 conseillers accompagnent les ESSMS dans leur transition énergétique et écologique**

*Publié le 10 Janvier 2023*

La CNSA et la DGOS financent plus de 150 postes de conseillers et coordinateurs en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) qui accompagneront 5 000 établissements sanitaires et médico-sociaux, tous statuts confondus, entre 2021 et 2024. Ce qui représente 10 millions d'€ par an. Plus de 50 CTEES ont débuté leur mission et accompagnent 1 550 établissements.

Au sein des structures, ces conseillers ont pour mission de réaliser des audits énergétiques, d'initier des plans d'action de réduction de la consommation énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air ou encore de développer des outils et des recommandations pour limiter les pollutions.

[Communiqué de presse](#)

Source : ANAP, CNSA, DGOS, octobre 2022

---

---

## **[CNLTA] Vacances adaptées**

*Publié le 10 Janvier 2023*

Le CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) a réalisé des documents à destination des personnes en recherche de séjours/vacances adaptées.

Le [guide conseil](#) « Comment choisir son séjour de vacances adaptées » (manuel donnant des précisions sur les éléments à prendre en compte lors du choix d'un séjour de vacances adaptées organisées) La [version FALC](#) -Facile A Lire et à Comprendre- de ce même guide Le catalogue répertoriant l'ensemble des adhérents du CNLTA (avec une présentation de chacun – organismes de vacances adaptées/associations représentant les usagers/hébergeurs/organisme de formation) : [Catalogue adhérents 2022](#)

Source : CNLTA, janvier 2023

---

---

## [Nous aussi] Conseil de la Vie Sociale en FALC

*Publié le 10 Janvier 2023*

Entré en vigueur le 1er janvier 2023, le [Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022](#) modifie la composition, le fonctionnement et les compétences du conseil de vie sociale (CVS)

Principaux changements :

L'élargissement de la composition du CVSL'obligation de mettre en place un règlement intérieurLa possibilité pour des personnes externes à l'établissement de participer au CVS.

L'association Nous aussi a conçu un [document](#) en Facile à Lire et à Comprendre pour expliquer ces changements.

Source : [Nous aussi](#), janvier 2023

### AGENDA

## Forum vacances adaptées, loisirs et répit

*Le 13 janvier 2023*

### Echelle : En région

L'association des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing organise, comme depuis plusieurs années, le prochain Forum Vacances qui aura lieu le Vendredi 13 Janvier de 14 h à 18 h et le Samedi 14 janvier de 9 h 30 à 12 h 30 à la Salle du Pont des Arts, 7 rue Place Paul Doumer à Marcq en Baroeul. Cette année, sous l'égide de la Maison des Aidants Lille-Roubaix-Tourcoing, ce forum aura une autre dimension et s'adressera à toutes les personnes en situation de handicap, les aidants et les professionnels concernés par tout type de handicap sur le territoire de la MEL.

Le but est que vous puissiez venir rencontrer les organismes au sujet des vacances, pour certains ils pourront ainsi répondre à vos questions et vous conseiller sur leurs séjours, mais aussi, pour d'autres, sur leurs activités et lieux de loisirs, ainsi que sur le répit ou relayage possible. Il y aura plus d'une trentaine d'exposants.

Venez nombreux. [Affiche](#)

---

## Protection de l'enfance : parole de l'enfant / parole de parent(s)

*Le 24 janvier 2023*

### Echelle : En région

L'URIOPSS Hauts-de France organise une journée d'étude sur "Protection de l'enfance : parole de



l'enfant / parole de parent(s) : Tremplin du pouvoir d'agir - une citoyenneté d'avance ! qui aura lieu le 24 Janvier 2023 au CRFPE à Lille. [Programme.](#)  
[Inscription.](#)

---

## Journée dédiée aux droits des usagers

Le 13 avril 2023

### Echelle : En région

La 7ème journée régionale des droits des usagers de la santé aura lieu le Jeudi 13 Avril 2023 à Amiens sur la prévention en santé. [Plus de détails.](#)

Contact : [ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr)Tél.: 03.22.96.17.67.

### OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

#### *Tarifs Offres d'emploi :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

#### *Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction :*

*Cécile Boulogne*

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

---

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---

---